

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :

De John B. Daly et autres, du comté de Stanstead, province de Québec; demandant à être constitués en corporation sous le nom de compagnie du chemin de fer de jonction de Massawippi.

De E. P. Blaiklock et autres, de la ville d'Emerson, province du Manitoba; demandant à être constitués en compagnie pour construire un chemin de fer de la ville d'Emerson à la ville du Portage-la-Prairie, dans la dite province.

De Robert Baird et autres, de la ville de Kincardine, province d'Ontario; demandant à être constitués en corporation sous le nom de compagnie du chemin de fer de Kincardine à Teeswater.

De Charles McRae et autres, du comté de Bruce, dans la province d'Ontario; demandant à être constitués en corporation sous le nom de compagnie du chemin de fer de Teeswater à Inverhuron.

De la compagnie de prêt et d'épargne du Canada Ouest; demandant un acte qui amende son acte d'incorporation.

D'Alexander Manning et autres, de la cité de Toronto; demandant à être constitués en corporation sous le nom de compagnie du chemin de fer de Brandon, Souris et lac à la Roche.

L'honorable M. Howlan, du comité spécial chargé d'examiner les comptes contingents du Sénat et d'en faire rapport pendant la présente session, a présenté son premier rapport.

Ordonné, qu'il soit reçu.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier comme suit :

SÉNAT,
CHAMBRE DE COMITÉ N° 2,
JEUDI, 21 avril 1887.

Le comité spécial nommé pour examiner les comptes du Sénat et en faire rapport, pendant la présente session, a l'honneur de présenter son premier rapport.

1. Votre comité recommande que son quorum soit réduit à neuf membres :
2. Que la démission que M. F. A. McCord a donnée de son emploi de commis junior par lettre adressée au greffier du Sénat le 24 mars dernier, l'informant qu'il venait d'être nommé sous-greffier en loi et traducteur anglais en chef à la Chambre des Communes, et qu'il renonçait à l'emploi de commis junior au Sénat, soit acceptée et que cette acceptation remonte à la date de sa lettre.
3. Que M. Charles Young, messenger du Président du Sénat, soit nommé commis junior, et reçoive d'appointements neuf cent cinquante piastres (\$950) par année, et que ce salaire lui soit payé à commencer du 24 mars dernier, que M. Young a été chargé, par ordre de l'honorable William Miller, Président du Sénat, de remplir la fonction de commis junior en remplacement de M. F. A. McCord, démissionnaire; la nomination est faite aux mêmes conditions d'augmentation de salaire que l'était celle de M. McCord;
4. Que d'après la recommandation de l'honorable Président du Sénat, Joseph Larose, messenger, soit nommé messenger du Président, avec un salaire de huit cent piastres (\$800) par année, et que ce salaire lui soit payé à commencer du 13 avril courant.

Le tout respectueusement soumis,

GEORGE W. HOWLAN,
Président.